

HIST La construction du pouvoir royal (Xème-XIIIème siècles)

Les premiers rois capétiens sont moins puissants que les grands seigneurs. Peu à peu, ils étendent leur pouvoir sur tout le royaume.

La dynastie capétienne

Les grands seigneurs élisent en 987 un roi au pouvoir faible et plus limité que le leur : **Hugues Capet**. Ce roi et **ses successeurs**, les premiers **Capétiens**, ne possèdent qu'un petit domaine royal.

Les atouts des Capétiens

Les Capétiens possèdent trois avantages :

- Ils **sont les suzerains de tous les seigneurs** et ne doivent l'hommage à personne.
- Ils **sont sacrés rois à Reims**. Pour les gens de l'époque, cela signifie qu'ils sont désignés par Dieu dont ils sont les représentants sur Terre.
- Par prudence, ils font **sacrer leur fils aîné de leur vivant**.

Le domaine royal s'agrandit

Trois rois capétiens agrandissent progressivement le domaine royal grâce à des conquêtes et à des mariages. Ce sont **Philippe II Auguste** (1180-1223), **Louis IX** appelé aussi Saint-Louis (1226-1270) et **Philippe IV le Bel** (1285-1314). Grâce à eux, le domaine royal, dont ils sont les seigneurs, correspond peu à peu au **royaume de France** lui-même.

L'autorité royale progresse

Les rois créent une administration à leur service. Ils établissent ainsi leur pouvoir sur tout le royaume de France, en contournant les seigneurs. Des baillis ou des sénéchaux sont envoyés dans les provinces pour mes représenter. Ils collectent les impôts, rendent la justice et contrôlent l'armée. Au XIIème siècle, **Paris** est aménagé par les rois et **devient une grande capitale**. Enfin, une **monnaie royale** circule dans tout le royaume.